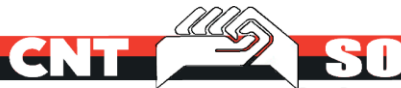




SOLIDARITÉ OUVRIÈRE



Bulletin de l'Union Régionale Auvergne de la Confédération Nationale des Travailleurs-euses

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, TRAVAILLEURS-EUSES DE LA CULTURE ET DU SPECTACLE : PAS DE RETRAIT, PAS DE REPRISES !

Après plus de deux mois de mobilisation au sein des lieux culturels occupés, le gouvernement et les grandes directions de salles agissent de concert pour asphyxier le mouvement : expulsions, pressions sur divers collectifs locaux et annonces de mesures superficielles. En effet, si les intermittent-es gagnent un sursis de seulement 4 mois avec la prolongation de l'année blanche, l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance chômage au 1er juillet 2021 promet un avenir toujours plus sombre pour l'ensemble des salarié-es qui verront leurs indemnités baisser et parfois disparaître.

Les salarié-es de la culture et du spectacle seront à terme touché-es par cette étape supplémentaire dans la destruction de la solidarité interprofessionnelle. Enfin la « réouverture » progressive des salles s'annonce chaotique avec des jauges limitées, un embouteillage dans les programmations de spectacles et des consignes souvent imprécises quant aux normes sanitaires.

Dans son rapport au ministère de la culture, Gauron annonce qu'il n'y aura pas de retour à la normale d'ici 2022. Face à cela, nous, **travailleur-euses de la culture et plus généralement les intermittent-es de l'emploi** devons rester fermes : nous n'avons pas choisi cette situation, puisqu'il était impératif de ne plus travailler afin de combattre l'épidémie, les revenus (chômage partiel, aide au retour à l'emploi, etc.) doivent être garantis pour tous-tes ! Heureusement **le mouvement se poursuit** dans les théâtres et

dans la rue, lors d'occupations d'administrations et d'opérations péages gratuits.

Ces deux derniers mois auront été riches en enseignements : si les directions ont besoin d'intermittent-es à employer, elles n'ont rien à faire de la dégradation des conditions que nous subissons et subirons encore. Il n'est pas étonnant de voir les « soutiens » d'hier devenir les expulseurs d'aujourd'hui. Les travailleur-euses ne peuvent compter que sur eux-elles-mêmes et puisque nous sommes invité-es à prendre nos responsabilités, engageons nous à intensifier la mobilisation. **Et si le mouvement national hésite encore à recourir aux blocages ou à la grève c'est à nous CNT-SO Spectacle de défendre ces positions en attaquant la bourgeoisie au portefeuille.**

Nous exigeons :

- Le retrait pur et simple de la réforme de l'assurance chômage.
- La prolongation d'un an de l'année blanche après la reprise normale des activités et son extension à tous les intermittents de l'emploi.
- L'abaissement du seuil d'heures pour les primo entrant-es et les chômeurs-euses en rupture de droit.
- Le refinancement des caisses sociales et la garantie du maintien de l'ensemble des droits sociaux, notamment formation, retraite, santé et prévoyance, médecine du travail.
- Des mesures immédiates permettant l'accès de tous-tes aux congés maternité, paternité et maladie indemnisés au sein de la sécurité sociale.

GRÈVE DES TERRITORIAUX

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL, VOL DES CONGÉS, C'EST TOUJOURS NON !

La mobilisation contre la loi de transformation de la fonction publique continue dans plusieurs villes du pays. Cette loi prévoit de voler des jours de congés à la plupart des agents territoriaux et de leur imposer une augmentation du nombre d'heures travaillées sur l'année.

D'ici 2022, le gouvernement prévoit de supprimer 70 000 postes d'agents territoriaux pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé : 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique avant la fin du quinquennat Macron.

La loi de transformation de la fonction publique, la loi Dussopt, est une attaque en règle contre les travailleurs de la fonction publique indispensables à toute vie sociale : agents de nettoyage, personnel d'Ehpad, aides aux personnes âgées ou en difficulté, assistants d'éducation et bien d'autres.

Cette attaque a été programmée dès 2019, et elle prévoit entre autres d'aligner le statut des agents du secteur public sur ceux du privé. Son but, telle qu'elle a été présentée, serait « *d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics* » ainsi que « *les droits sociaux des agents publics, dans le sens d'une plus grande équité entre les agents de la fonction publique et ceux du secteur privé.* »

Donc pour les classes dirigeantes, la justice sociale consiste à ôter à une catégorie de travailleurs les quelques avantages qu'ils ont pu obtenir par leurs luttes ! Quant à l'efficacité du service public, toutes les mesures de restriction budgétaire, à commencer par celles frappant les hôpitaux, ainsi que les fermetures d'écoles, de postes, de petites lignes de chemins de fer, etc. montrent le peu de cas que les gouvernements successifs font des services publics.

Ils ont déjà manifesté leur mécontentement dans un certain nombre de villes.

Les territoriaux, comme toutes les travailleuses et tous les travailleurs, n'ont rien à attendre des politiques. C'est par leur nombre et leur lutte, avec les autres catégories professionnelles confrontés aux mêmes attaques, qu'ils pourront maintenir leurs droits et en gagner de nouveaux. Hors de question de travailler plus pour gagner moins ! Le temps de travail doit diminuer, et c'est le salaire qui doit augmenter !

Clermont-Ferrand (63)

Les agents municipaux de la ville, notamment dans les écoles et les EHPAD, ainsi que les salariés de la CAM (Clermont Auvergne Métropole), ont fait grève à l'appel de l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-UNSA le mardi 25 mai dernier.

Pour un maire qui se dit socialiste, mettre en application cette réforme en se réfugiant derrière l'argument que "c'est la loi" montre son profond mépris envers le monde du travail.

Montluçon (03)

Le 2 juin dernier, les agents de la ville et de l'agglomération ont débrayé à l'appel de l'inter-syndicale CGT-CFDT-FO et se sont rassemblés à environ 250 devant la cité administrative afin de montrer leur opposition à ce projet loi.

Choisir la CNT

**Solidarité Ouvrière
c'est développer une
alternative syndicale !**

Refus du corporatisme

La CNT-Solidarité Ouvrière refuse les divisions corporatistes et développe un syndicalisme d'industrie. Les travailleurs et les travailleuses d'une même "industrie", quels que soient leurs métiers, leurs statuts ou employeurs, adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.

Indépendance et autogestion

La CNT Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s, sans subventions de l'État ou du patronat. Elle est indépendante de tout groupement politique ou religieux. C'est la base du syndicat (ses adhérent-e-s), qui décide en échangeant dans les Assemblées Générales.

Refus du clientélisme et de la corruption patronale

À la CNT Solidarité Ouvrière, c'est toujours l'intérêt collectif des travailleurs-euses qui prime et le syndicalisme se pratique avec droiture. Nous refusons les petits arrangements « entre amis » et la complicité douteuse avec les employeurs.

Un outil au service des travailleurs et travailleuses

Le syndicat apporte des conseils juridiques et d'autres aides concernant les conditions de travail. C'est aussi un espace important de formation pour s'émanciper.

Un outil de coordination au service des luttes

Nous défendons un syndicalisme de lutte de classes. Tout est question de rapports de force, c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux des patrons.

Un syndicalisme révolutionnaire

Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi un autre projet de société, à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour un projet de transformation sociale révolutionnaire.

FACE AU CHÔMAGE

Pôle emploi vient de publier les chiffres du chômage d'avril. Le nombre de travailleurs sans emploi reste à un niveau toujours très élevé, supérieur officiellement de 6,3 % à celui d'il y a un an. En Auvergne-Rhône-Alpes, il y a autour de 670 000 demandeurs d'emploi.

Ce ne sont pourtant pas les emplois qui manquent, à commencer dans les services publics (hôpitaux, écoles, etc.). Pourtant, grandes entreprises et gouvernement continuent de supprimer des emplois.

Face à cette situation, nous devons imposer le partage du travail entre tous, sans diminution des salaires.

MANIFESTATION A L'HÔPITAL – Vichy (03)

Le 1er mars, environ 300 hospitaliers de l'hôpital de Vichy ont manifesté. Ils ont profité de la venue du directeur de l'ARS d'Auvergne Rhône Alpes pour réclamer des postes et plus de moyens pour l'hôpital.

En quatre ans, 100 postes ont été supprimés. Des départs en retraite n'ont pas été remplacés et des contrats n'ont pas été renouvelés. Il manque du personnel dans tous les services et dans toutes les catégories. Et ce personnel devrait être embauché définitivement, il y en a marre des emplois précaires.

Le personnel de l'hôpital de Vichy a raison de ne pas se laisser faire, c'est la seule façon d'obtenir des améliorations. Et comme il manque du personnel et des moyens dans tous les hôpitaux, une lutte générale sera nécessaire.

GRÈVE A AUCHAN – Domérat (03)

Action des salarié-e-s d'Auchan vendredi 18 juin à l'appel du syndicat FO. Pour les salaires et les conditions de travail, mais également pour exprimer leur crainte face aux projets de l'enseigne d'installer encore plus de caisses automatiques.

C'est sûr qu'il vaut mieux faire bosser les clients, pas de salaire à verser, ils payent et ils reviennent ... Bienvenue dans le monde merveilleux du capitalisme !

GRÈVE ET OCCUPATION À LA GARE DE LYON PERRACHE – Lyon (69)

Le mardi 8 juin, les 22 travailleuses et travailleurs d'Arc en ciel, qui nettoient la gare routière de Perrache se sont mis en grève. Ils dénoncent le harcèlement qu'ils subissent de la part du représentant de la Métropole du Grand Lyon (gestionnaire de la gare):

"Il est toujours sur notre dos, il nous surveille jusque dans les vestiaires, nous empêche de nous asseoir pour souffler, invente des prétextes pour dire que le ménage est mal fait." La moindre remarque est balayée d'un arrogant "c'est moi qui paie !".

À ce régime, plusieurs travailleurs ont déjà craqué et démissionné, mais cette fois ça suffit et les grévistes ne veulent plus avoir à faire à ce petit chef méprisant.

Lors d'une première réunion, les représentants de la Métropole ont balayé les revendications au prétexte qu'ils n'auraient "pas de preuve matérielle". Mais les grévistes réunis dans le hall de la gare étaient déterminés à ne pas en rester là et ont manifesté mercredi après-midi devant la Métropole pour *le faire savoir*.

Après 11 jours de grève et d'occupation, un accord a été trouvé entre la Métropole, la société ARC-EN-CIEL et les salarié-e-s

IBIS BATIGNOLLES : GRÈVE VICTORIEUSE !

Le mardi 25 mai est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire des victoires ouvrières !

Après 22 mois de lutte, dont 8 de grève et 14 de chômage partiel, 20 femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles arrachent à leur employeur, la société de sous-traitance STN, des augmentations de salaire (entre 250 et 500 euros par mois) et une amélioration de leurs conditions de travail historiques (baisse des cadences de travail avec une diminution du nombre de chambre à faire).

Elles nous montrent, avec ce combat exemplaire contre les voyous de la sous-traitance, que seule la lutte paie ! **La force des travailleuses et des travailleurs, c'est la grève !**

Fédération éducation/recherche CNT-SO

Blanquer l'a confirmé : il maintiendra en présentiel les épreuves du baccalauréat et des BTS. Alors que l'épidémie circule toujours activement et que, depuis plus d'un an, élèves et enseignant-es doivent composer avec des conditions d'enseignement chaotiques, ce maintien est un non-sens pédagogique et sanitaire.

Les aménagements concédés (meilleure note retenue entre celle de l'épreuve terminale et la moyenne annuelle pour la philo et les épreuves de Bac Pro, dédoublements des sujets, autorisation de consulter ses notes de préparation pour le Grand oral, etc.) ne risquent pas de satisfaire les lycéen-nes et les étudiant-es en BTS qui ont lancé un mouvement de blocage.

Pour une immense part des élèves dans une situation sociale précaire, la « continuité pédagogique » est un mythe. Les élèves n'ont tout simplement pas eu les heures d'enseignement nécessaires pour les préparer à ces épreuves, qui sont souvent nouvelles pour eux voire totalement inédites (le Grand oral par exemple) !

Les inégalités sont aussi territoriales. Non seulement les académies ont été soumises à des

règles sanitaires différentes, mais au sein des académies, chaque établissement a été renvoyé à ses responsabilités pour concocter son plan sanitaire. Résultat ? Certains établissements du privé se targuent de la mention « 100% présentiel » sur les dossiers ParcoursSup ! Maintenir des épreuves nationales dans un contexte aussi fragmenté ? Vous appelez ça égalité des chances » ? !

Nous ne sommes pas dupes : ce maintien qui ignore les revendications des lycéen-nes et étudiant-es concerné-es n'a d'autre visée **pour Blanquer que de confirmer sa mainmise autoritaire sur l'Éducation et de mener à bout « sa » réforme.**

La CNT-SO dénonce cette décision irréaliste et injuste ! Elle **soutient toutes les initiatives de protestation des élèves, étudiant-es et personnel-les de l'Éducation nationale.**

La CNT-SO s'est toujours prononcée contre la création de fait de diplômes maisons couplés à la sélection par l'algorithme de ParcoursSup. **Faute de garantie d'épreuves nationales équitables, nous revendiquons la délivrance générale, sur assiduité, de la session 2021 des examens.**

STELLANTIS GAVÉ D'ARGENT PUBLIC PAR LE GOUVERNEMENT !

Dompierre-sur-Besbre (03)

La fonderie PSA de Sept Fons (maintenant Stellantis) de Dompierre-sur-Besbre est une fonderie qui produit des moteurs diésel. Depuis 2016, l'usine se reconverti peu à peu pour à terme abandonner la fonte. Déjà des lignes d'usinage de pièces de frein ont été transférées de l'usine PSA de Caen. Des travailleurs ont dû suivre et partir de Caen pour Dompierre. Et les formations de ceux qui ont été mutés à l'usinage ont été essentiellement financées par de l'argent public. Un plan de soutien à la filière fonderie automobile a été présenté par le gouvernement. Sur les 50 millions de ce plan, Stellantis ne déboursa que 10 millions d'euros. Mais cela ne suffit pas pour le directeur de Sept Fons. Il a présenté à la région Auvergne-Rhône-Alpes un plan pour une nouvelle tranche d'usinage de 30 000 pièces par semaine. La direction veut aussi de l'aide pour rendre l'usine plus « verte ». Elle cherche une solution technique et 20 millions d'euros pour la

« décarbonisation » du cubilot. Le conseil municipal de Dompierre et la communauté de communes appuient la demande de la direction d'une subvention régionale.

Stellantis est né de la fusion de PSA et Fiat-Chrysler en janvier 2021. Les deux familles Peugeot et Agnelli se sont partagé 2,8 milliards d'euros pour le mariage et les actionnaires viennent de toucher 1 milliard d'euros. Alors, ce n'est pas l'argent qui manque pour faire les travaux nécessaires à la modernisation de la fonderie de Sept Fons.

Le chantage à l'emploi et à l'avenir de l'usine permettent à la direction de faire pression sur les élus locaux qui seraient responsables de la disparition de l'entreprises s'ils ne distribuaient pas de l'argent public.

Stellantis a des milliards dans ses coffres, c'est à lui de payer ! **Pas d'argent public pour les riches industriels !**

TRAVAILLER CHEZ NOZ : UN VRAI CAUCHEMAR ! – CNT-SO (03)

À maintes reprises déjà nous avons vu dans la presse des histoires sur NOZ : harcèlement, non respect des lois, entrave à la liberté syndicale.

A CELA NOUS POUVONS RAJOUTER LES TÉMOIGNAGES DE SALARIÉ-E-S

«L'humain ne compte pas chez Noz et les primes ne sont pas à la hauteur des résultats apportés à l'entreprise.»

«Management irrespectueux et incompetent ! À fuir !»

«Entreprise divisée en micro sociétés pour éviter la formation de syndicat...»

«Se faire traiter comme un chien alors qu'on est nouveau non merci !»

«Management de la terreur et de la pressurisation. Pas de considération.

Vous serez suivi et surveillé à chaque moment de la journée. Les managers instaurent une compétition malsaine entre les collaborateurs.»

Mais qu'attendre d'une entreprise dont le **patron Rémy Adrion**, qui se vante de «n'avoir eu aucun conflit en trente ans», et qui déclare « Moi, les gens qui regardent leur montre pour rentrer à l'heure, qui rechignent à bosser un peu plus tard pour que le boulot soit fait, ça ne m'intéresse pas.»

Durant les dernières années, nous avons bien vu de petites grèves et quelques attaques aux prud'hommes. Mais du fait de l'isolement de ces actions rien n'a changé et la direction se croit toujours tout permis.



Dernier exemple en date, le **non-respect du protocole sanitaire au magasin de Creuzier-le-Vieux dans l'Allier**. Suite à la découverte d'un cas positif au Covid-19 la direction refusait la fermeture du magasin alors que tout le personnel avait été déclaré «cas contact», et continuait de vendre des produits non-essentiels. **Le syndicat CNT-SO d'abord contacté, puis rejoint par des employé-e-s** s'est engagé dans une lutte pour la défense des droits des salarié-e-s et leurs dédommagements. Ce fut une victoire car le magasin a été fermé jusqu'au retour à la normal de la situation. Nous savons que l'organisation de la société Noz et son mode de management nuisent aux conditions de travail des employé-e-s, qu'il est difficile de vous défendre et de créer un syndicat. **Mais cela ne doit pas être pris comme une fatalité !**

Si vous connaissez des travailleurs-euses de chez Noz qui souhaitent se défendre et s'organiser avec leurs collègues de travail, contactez nous !

SOUSCRIPTION PERMANENTE D'APPUI AUX LUTTES ET À LA DÉFENSE OUVRIÈRE !

Soutenez les luttes ouvrières et la création d'une caisse de solidarité permanente ! Aidez au développement d'un réseau syndical de défense juridique ! Soutenez la CNT-SO un outil au service des travailleurs-euses pour la lutte des classes !

A chaque conflit, la CNT-SO mobilise ses caisses de grève et bien au-delà, pour compenser les pertes de salaires et permettre des mobilisations solides tenant le temps nécessaire.

Pour poursuivre ce travail et l'étendre plus largement, faire face à la répression grandissante et préparer les luttes futures, la CNT-SO lance aujourd'hui une souscription permanente ouverte à tout et toutes.

Ce fonds aura deux objectifs :

- financer l'extension d'un réseau de développement syndical et d'assistance juridique ;
- animer une caisse nationale de solidarité pour l'appui aux grèves et faire face à la répression.

Nous appelons tous·tes nos sympathisant·e·s, celles et ceux ayant déjà appuyé nos luttes ponctuellement, les personnes attachées au renforcement de la dynamique des luttes ouvrières à nous accompagner dans cette démarche.

Vive la solidarité de classe et les luttes ouvrières !

PS :

Pour soutenir la souscription :

► Chèques à l'ordre de CNT-SO à renvoyer 04 rue de la Martinique 75018

► Pour effectuer des virements ponctuels ou permanents, nous contacter (contact@cnt-so.org) Mentionnez toujours « souscription appui aux luttes »

GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS CHEZ FLAURAUD

Clermont-Ferrand (63)

Les salariés de l'entreprise Flauraud de l'agglomération de Clermont-Ferrand (véhicules d'occasion, réparation automobile, pièces détachées multimarques) se sont mis en grève mercredi 21 avril et l'ont reconduite jeudi 22. Ils protestent contre les licenciements qui les menacent : 112 emplois en France avec notamment une cinquantaine sur les 120 des trois sites de l'agglomération et la fermeture de six magasins (à Clermont-Ferrand, Bort-les-Orgues, Corrèze, Lyon-Décines, Périgueux, Castres et Millau).

Flauraud est la filiale du groupe suisse Emil Frey France, un des leaders de la distribution de pièces auto et troisième vendeur de véhicules d'occasion en Europe. Le groupe possède 250 concessions automobiles rien qu'en France.

Ces licenciements sont révoltants et devraient être interdits. Les actionnaires du groupe ont fait fortune grâce au travail des salariés. A ceux-là de payer pour que tous les salariés puissent garder leur emploi aujourd'hui.

SCANDALEUX CHANTAGE A L'EMPLOI DE LA PART DE DISNEYLAND PARIS !

Syndicat CNT-SO Disneyland

Ce matin les parcs sont officiellement ouverts au public. Il y a quelques jours la direction a mis des autocollants sur chaque locker dans les vestiaires avec des petits slogans inscrits "heureux de te revoir" ou "tu nous a manqué" etc.

Ceci après avoir mis en place un plan de départ collectif de plus de 1000 salariés, les horaires adaptés et (sauf au tout début de la première fermeture) en ayant refusé de payer la différence entre le chômage partiel et les 100% du salaire pendant 8 mois. Mais quelle sincérité...

LA SÉCURITE DES CORDISTES : UNE PRIORITÉ !

La profession, encore récente, de cordiste avec ses travaux acrobatiques est fortement impactée par les questions de sécurité et marquée régulièrement par des accidents parfois mortels. Le renforcement de la sécurité au travail des salarié-es doit être une priorité et nous reproduisons ici les propositions de l'association « Cordistes en colère et solidaires » qui ouvre le débat sur les revendications ouvrières dans ce domaine.

La profession, encore récente, de cordiste avec ses travaux acrobatiques est fortement impactée par les questions de sécurité et marquée régulièrement par des accidents parfois mortels. Le renforcement de la sécurité au travail des salarié-es doit être une priorité et nous reproduisons ici les propositions de l'association « Cordistes en colère et solidaires » qui ouvre le débat sur les revendications ouvrières dans ce domaine.

« Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique : Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste... »

Extrait de la Charte d'Amiens, adoptée par le IXe Congrès confédéral de la CGT (octobre 1906).

Pour nous, c'est la recherche de complémentarité entre revendications immédiates et finalité révolutionnaire d'émancipation de la classe ouvrière qui doit toujours guider l'action syndicale. Ce questionnement trouve sa pleine illustration dans la lutte de l'association *Cordistes en colère et solidaires*. L'urgence est de définir les meilleures conditions de travail, d'assurer la sécurité de chacun face à un patronat (souvent des sociétés d'intérim) dont le profit est la seule préoccupation.

Évidemment, la CNT-Solidarité ouvrière qui déplore régulièrement le nombre de morts du travail, s'engage pour que les cordistes puissent travailler en toute sécurité.

Les propositions de l'association des Cordistes en colère et solidaires que nous publions ci-dessous, ouvrent le débat sur les moyens permettant d'assurer pour tous-tes des conditions de travail garantissant la sécurité de chacun.

PETITE ENFANCE EN LUTTE

Clermont-Ferrand (63)

Les salariées du secteur de la petite enfance ne veulent pas être les oubliées du Ségur de la santé. A l'appel de la CFDT, les grévistes étaient mobilisées à Clermont-Ferrand le jeudi 3 juin.

Elles se joignent à leurs collègues chargés de l'accueil des adultes handicapés et aux aides à domicile pour demander « qu'on arrête de placer le secteur social sous le signe de la rentabilité. » Elles demandent à entrer dans les négociations menées dans le cadre du Ségur de la santé : « Nous souhaitons une revalorisation. Et qu'on nous parle plus de reconnaissance que de finance ! »

Mais le ségur n'est qu'une attaque de plus car la grogne dans ce secteur dure depuis longtemps, avec le projet de réforme du gouvernement sur les modes de garde pour les jeunes enfants qui vise à augmenter le nombre de places en crèche et qui doit entrer en application en septembre.

Il y a de moins en moins de personnels et il est de moins en moins qualifié. La qualité de l'accueil des enfants se dégrade.

Une fois de plus la rentabilité passe avant la qualité ...

SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

RESEAU SYNDICAL INTERNATIONAL DE SOLIDARITE ET DE LUTTES

Une nouvelle fois, l'Etat israélien organise et couvre l'assassinat de palestiniens et palestiniennes.

Fin avril, c'était des appels au meurtre et des attaques faisant de très nombreux et nombreuses blessé-es, dans le quartier Sheikh Jarrah de Jérusalem. Depuis le 2 mai, 13 familles de ce quartier, territoire occupé par Israël, sont menacées d'expulsion pour laisser la place à des colons. Le 6 mai, l'armée israélienne a assassiné un jeune palestinien de 16 ans, près de Naplouse. Depuis le 7 mai, les palestiniens et palestiniennes se rendant à la mosquée Al Aqsa, à Jérusalem, sont l'objet de violentes attaques de l'armée israélienne. Des attaques aériennes de l'armée israélienne sur la bande de Gaza ont fait plus de 20 morts, dont des enfants, et des dizaines de blessé-es.

Ces évènements dramatiques et sanglants s'ajoutent à la persécution quotidienne exercée par les forces d'occupation et qui dure depuis des dizaines d'années.

Les organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes luttent contre le colonialisme, le racisme, le fascisme, l'apartheid, les violations des droits humains, pour le droit à l'autodétermination des peuples et donc du peuple palestinien.

Nous soutenons la lutte du peuple palestinien, ses revendications et son appel au Boycott, Désinvestissement, Sanctions vis-à-vis de l'Etat colonisateur.

A travers nos camarades des syndicats palestiniens membres du Réseau, nous adressons tout notre soutien au peuple palestinien et appelons à participer aux rassemblements et manifestations qui se tiennent dans de très nombreuses villes à travers le monde ces jours-ci.



1^{er} MAI : UNE ATTAQUE CONTRE L'UN D'ENTRE NOUS EST UNE ATTAQUE CONTRE NOUS TOUS !

CNT-SO Montluçon et Section Syndicale CNT-SO Scutum Incendie

Lors de la manifestation du 1^{er} mai à Paris, des dizaines d'individus se sont attaqués au cortège syndical et plus particulièrement à des militants de la CGT.

Jets de pavés et de liquides acides, insultes racistes, propos homophobes et tabassage. Vingt-et-un d'entre eux ont été blessés, dont quatre ont dû être hospitalisés, en même temps que du matériel syndical était vandalisé ou détruit.

Il y a bien des choses à reprocher à la politique des dirigeants syndicaux de la CGT, et d'autres syndicats, que de nombreux-euses adhérent-e-s n'approuvent pas non plus : comme leur réformisme et leur abandon d'une politique de classe offensive.

Mais cette attaque, contre des militant-e-s, qui utilisent leur temps et leur énergie, qui luttent et qui travaillent pour organiser et défendre la classe laborieuse contre le système d'oppressions de la société capitaliste, ne fait que conforter le gouvernement et le MEDEF et contribue à leur dire « continuez à détruire nos acquis, on a mieux à faire ».

Les forces de police, elles en ont été complices puisqu'elles ont bloqué les véhicules de la CGT, les empêchant d'échapper à l'agression. Ce qui n'est pas surprenant pour ces ennemis des travailleurs-euses laquais du capital.

De plus, Paris n'est pas un cas isolé puisque des heurts entre la police, des militants syndicaux et des individus cagoulés se sont également produits lors de la manifestation du 1er mai à Lyon. Des militants CGT de chez Deliveroo ont

interpellé les individus masqués sur les risques que leurs actions faisaient prendre aux livreurs sans papiers, ce à quoi il leur a été répondu « Rien à foutre de tes collègues sans papiers ». Il s'ensuivi insultes et coup contre les militant-e-s.

À Montpellier, alors que quelques étudiantes et étudiants du SCUM (Syndicat de Combat Universitaire de Montpellier) attendaient leurs camarades afin de se rendre ensemble à la manifestation, 5 hommes et une femme, vêtus de noir et arborant sur leurs vêtements un logo royaliste, ont débarqué afin de tenter de leur voler leurs drapeaux. Une pluie de coups s'en est suivie, ainsi que des injures ne laissant aucun doute sur l'inclinaison politique de ce groupuscule d'extrême droite.

Peu importe les raisons, les prétextes ou les justifications, ceux qui ont mené ces attaques, ont mené des actions qui ressemblent en tout point à des manœuvres de nervis anti-ouvriers. Qu'ils en aient conscience ou pas, ils se sont placés du même côté de la barrière que ceux que nous combattons, capitalistes et extrême droite.

Ils ont également donné de l'eau aux moulins de ces individus qui étalent leurs mépris pour les grèves, les manifestations et les syndicats dans tous les médias, et dont les propos nauséabonds ne font que renforcer les idées des courants les plus réactionnaires.

Face à ces attaques aux accents fascistes, nous apportons tout notre soutien aux camarades agressé-e-s ce 1^{er} Mai dernier.

CNT

Solidarité Ouvrière

Union Régionale Auvergne

**77 bis avenue du Edouard Michelin
63000 Clermont-Ferrand**

✉ contact03@cnt-so.org

✉ auvergne@cnt-so.org

☎ **07 49 00 40 69**

📘 [@CNTSO03](https://www.facebook.com/CNTSO03) 🐦 [@CNTauvergne](https://twitter.com/CNTauvergne)



www.cnt-so.org/auvergne